

## LA BARRE-EN-OUCHE

# CARTE SCOLAIRE Le désarroi des parents face à la fermeture d'une classe

Pour la rentrée 2024/2025, une classe devrait fermer à l'école élémentaire de La Barre. Stupeur chez les parents d'élèves alors que l'école fait partie du campus éducatif.



À l'entrée du village, en venant de Bernay, les parents d'élèves ont accroché une banderole rappelant que l'école fait partie du campus éducatif, inauguré en novembre dernier par le ministre des Armées et ancien président du Département de l'Eure, Sébastien Lecornu.

**U**ne habitude que la commune de Mesnil-en-Ouche ne pas prendre. Dévoilée ce vendredi 9 février, la carte scolaire a annoncé la fermeture d'une classe à l'école élémentaire de La Barre-en-Ouche. L'année passée, deux classes ont déjà été supprimées à Beaumesnil et à Landepéreuse.

Durant le conseil d'école du vendredi 16 février, les parents d'élèves ont appris que la mairie a reçu le courrier officiel actant la fermeture. « Nous sommes désabusés par la situation, » décrit Charlotte Gillot, représentante des parents d'élèves. « Il est toujours difficile de se mobiliser quand nous avons les informations aussi tardivement. » Cette décision devrait impacter les deux classes dédoublées que compte l'école. Une

décision qui provoque le désarroi des parents, qui dénoncent le manque de prise en compte du bien-être des enfants.

### « On ne regarde que les chiffres »

« Cette décision est incompréhensible » pour Delphine Guillemarre, présidente de l'association des parents d'élèves (APE). « Notre école est pourtant intégrée au campus éducatif que tout le monde vante, rappelle-t-elle alors que son inauguration a eu lieu en novembre dernier avec la présence de Sébastien Lecornu, ministre des Armées et président du Conseil départemental lors de la conception du campus. Nous avons lui envoyé un

courrier. »

Un décalage entre les paroles et les actes que ne comprend pas également Christelle Monnier, 2e adjointe en charge de l'éducation. La municipalité, qui a fait de la compétence enfance-jeunesse son action phare, se retrouve aussi démunie face à cette décision. « Nous ne sommes pas entendus. Nous parlons du bien-être des enfants, la direction académique ne comprend que les chiffres », décrit-elle alors que la municipalité a rencontré Françoise Moncada, la directrice académique des services de l'Éducation nationale (DASEN) dans l'Eure, et Jean-Yves Marie, l'inspecteur de la circonscription de Bernay à la fin du mois de janvier.

L'adjointe admet que l'école

de La Barre voit son effectif légèrement baisser, par rapport à celui des écoles de Beaumesnil et de Landepéreuse, qui reste constant. Avec 159 élèves, les classes se composent d'environ 20 élèves, trop peu pour la DASEN.

Mais cette décision impactera l'apprentissage des enfants, met en avant Christelle Monnier. « Nous n'allons pas aller jusqu'à 30 enfants par classe, mais il y a ce confort pour les enfants concernant l'apprentissage de la lecture et de l'écriture », décrit l'adjointe.

La carte scolaire sera officiellement validée ce mardi 20 février, à l'heure où nous bouclons le journal. Plus d'informations dans la prochaine édition.

● Lina Tran